

**Province de Luxembourg  
VILLE de FLORENVILLE**

~

**Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous  
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu  
le jeudi 3 octobre 2013 à 20 heures, à la Maison communale**

*Objet :*

~  
**CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL**

**ORDRE DU JOUR**

-----  
L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 05.09.2013**
- 2. Convention de trésorerie entre la Commune et le C.P.A.S.**
- 3. Arrêt du compte de fin de gestion entre J. Gautier, Receveur régional sortant et A. Pechon, Receveur régional entrant**
- 4. Majoration dotation zone de Police de Gaume budget 2013**
- 5. Subside exceptionnel Lacuisine On Stage 2013**
- 6. Reconduction bail de location logement Place du Centenaire n° 6 à Sainte-Cécile à M. Lambert**
- 7. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Chaussée divisée en 2 bandes de circulation Rue de la Poste**
- 8. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Mise à sens unique de la Rue du Mémabile**
- 9. Travaux de voirie forestière – Devis n° 416 - Désignation adjudicataire**

- 10. Coût vérité déchets 2012 – Approbation du taux de couverture – Révision de la délibération du Conseil communal du 5 septembre 2013**
- 11. Ville de Florenville - Approbation du plan d'investissement communal**
- 12. Remplacement de la chaudière à « La Poivrière » - Décisions**

Par le Collège,

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

R. Struelens

S. Théodore



